

mot de la ministre



C'est avec fierté que je vous présente les *Réalisations régionales 2005-2006* du ministère de la Culture et des Communications sur la Côte-Nord.

Comme elles en témoignent, 2005-2006 a été marquée par de multiples initiatives de développement. J'ai eu l'occasion de prendre contact avec des citoyens et des organismes de la Côte-Nord, notamment à Sept-Îles et à Natashquan, et j'ai été à même de constater ce que leur détermination arrive à accomplir.

Sachez que les projets et actions que vous découvrirez ici ne constituent qu'une infime fraction de la richesse culturelle que recèle la région.

À ce chapitre, j'ai eu entre autres le plaisir de signer l'entente triennale de développement culturel avec la Ville de Sept-Îles et l'Aluminerie Alouette. Cette entente, la première au Québec à pouvoir compter sur l'engagement d'un partenaire privé, comporte, sur un budget total de 272 000 \$, une contribution de 90 000 \$ de mon gouvernement. L'entente couvrira de larges pans de la

vie culturelle septilienne, consolidera les assises de partenariat supportant la culture citoyenne et permettra d'élargir le soutien aux initiatives du milieu.

Au total, ce sont plus de 4 millions qui ont été consacrés aux activités et aux initiatives d'organismes et de citoyens de la région. À cela s'ajoutent des investissements de plus de 180 000 \$ en immobilisations pour la réalisation de projets d'équipements culturels et la restauration de biens patrimoniaux.

Forte de l'engagement de l'équipe de la Direction de la Côte-Nord, j'aimerais vous convier à poursuivre vos actions de développement sur l'ensemble du territoire et, ainsi, à m'accompagner dans l'accomplissement de ma mission afin de faire rayonner la culture et les communications au Québec et à l'étranger.

La ministre de la Culture et des Communications,

LINE BEAUCHAMP

mot du directeur régional

En 2005-2006, les actions marquantes de la Direction de la Côte-Nord ont porté sur l'établissement de partenariats avec les nombreux acteurs du monde de la culture et des communications de chez nous. Ainsi, des discussions entreprises au cours des années précédentes ont mené, en 2005-2006, à la conclusion et au renouvellement d'ententes avec plusieurs de nos partenaires.

L'étendue et la faible densité de population de la Côte-Nord – 1,5 % de la population du Québec qui occupe le quart de sa superficie – posent des défis complexes dans toutes les facettes de la vie culturelle régionale. Au-delà de ses engagements financiers, réalisés par l'intermédiaire des différents programmes du Ministère, c'est donc dans des initiatives visant à atténuer les difficultés qu'occasionne cette situation que la Direction de la Côte-Nord s'est investie. L'entente triennale sur le développement des médias communautaires et autochtones, annoncée le 6 février, en constitue un bel exemple.

La présence de plusieurs communautés autochtones représente aussi une particularité nord-côtière. Nos échanges avec celles-ci se sont traduits par des actions et des partenariats qui contribueront au développement et au rayonnement de leur culture, ici comme partout au Québec.



Au plaisir de vous servir !

LUC BOURASSA

LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES



Le réseau des médias communautaires et autochtones de la Côte-Nord est, toute proportion gardée, l'un des plus importants au Québec.

UNE RECONNAISSANCE BIEN ANCRÉE

Le réseau des médias communautaires et autochtones de la Côte-Nord est, toute proportion gardée, l'un des plus importants au Québec. Le Ministère y investit d'ailleurs près de 500 000 \$ annuellement. Les intervenants régionaux lui reconnaissent un rôle essentiel. D'ailleurs, le Conseil régional de développement de la Côte-Nord l'inscrivait à son plan de développement stratégique (1999-2004) dès 1999.

Depuis 2002, plusieurs actions (études, forum, etc.) ont été entreprises, menant à la signature d'une première entente annuelle en 2004. À l'époque, cinq objectifs avaient été ciblés par les partenaires et le milieu ; tous ont été atteints et les constats sont des plus positifs.

LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA CONSOLIDATION

En octobre 2005, un deuxième forum régional réunissant la majorité des médias, les intervenants régionaux et les associations nationales du milieu des médias communautaires s'est tenu à Sept-Îles. Cet événement a permis une mobilisation régionale exceptionnelle sur le caractère essentiel de ces médias, sur la vitalité des petites collectivités nord-côtières et sur la diffusion d'informations locales ainsi que sur l'importance de la continuité des actions entreprises lors de la première entente.

C'est ainsi que, le 6 février 2006, la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Line Beauchamp, annonçait le renouvellement de l'entente spécifique sur la consolidation et le développement des médias communautaires et autochtones de la Côte-Nord.

L'augmentation des ressources humaines qualifiées disponibles au sein des médias, le soutien aux projets structurants dans un but d'atteinte d'autonomie, autant financière que de fonctionnement, et l'amélioration de l'accessibilité à de l'information locale et régionale sur l'ensemble du territoire constituent les principaux objectifs de l'entente. Le gouvernement du Québec, la Société de communication Atikamekw-Montagnais, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord et le Conseil régional de la culture et des communications se sont donc unis pour l'atteinte de ces objectifs en investissant un montant total de 230 000 \$ sur une période de trois ans.

DES PONTS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Cette entente a comme particularité d'intégrer l'ensemble des communautés autochtones de la Côte-Nord. Ces communautés, toutes desservies par un média, participent à plusieurs projets communs avec les allochtones de la région (échange d'expertise, formation, concertation, achat d'équipements, etc.).



UNE PARTIE DES PARTICIPANTS AU FORUM PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES ET AUTOCHTONES DE LA CÔTE-NORD

Historiquement, les grandes entreprises de la région, qui constituent le cœur de l'économie régionale, contribuent au développement et au soutien de la culture et des arts de la Côte-Nord.



DE GAUCHE À DROITE : M. GHISLAIN LÉVESQUE, MAIRE DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES, M^{ME} LINE BEAUCHAMP, MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, ET M^{ME} LINE BÉRUBÉ, VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES CORPORATIVES DE L'ALUMINERIE ALOUETTE LORS DE LA SIGNATURE DE L'ENTENTE.

C'est dans cet esprit que le ministre de la Culture et des Communications procédait, le 7 juillet 2005, à la signature d'une entente de développement novatrice : Aluminerie Alouette – un des producteurs d'aluminium les plus performants au monde – décidait en effet de s'associer à la Ville de Sept-Îles et au Ministère dans la mise en œuvre d'une politique culturelle. Une première au Québec!

En plus de permettre la réalisation de projets dans les secteurs du patrimoine, de la littérature et des bibliothèques, des arts visuels, du cinéma et des arts de la scène, ce partenariat prévoit également la création d'un fonds de développement culturel. De ce fonds sont tirées les bourses Alouette, lesquelles permettent à des artistes et à des acteurs du milieu culturel de développer leurs talents et de réaliser des projets ambitieux et inédits.



Partenaire de la nation innue

Le ministère de la Culture et des Communications entretient depuis de nombreuses années des relations soutenues avec l'Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM), organisme qui s'est donné comme mission de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour promouvoir la culture, la langue et l'éducation auprès des communautés de la nation innue, présentes sur la Côte-Nord et au Saguenay– Lac-Saint-Jean.

En 2005-2006, la signature d'une nouvelle entente triennale est l'occasion pour le Ministère d'ajouter des budgets spécifiques, destinés aux écoles innues désireuses de mettre sur pied des activités qui favorisent une intégration harmonieuse et cohérente de la dimension culturelle aux activités d'apprentissage proposées aux élèves.

De plus, les efforts conjoints de l'ICEM et du Ministère ont permis d'augmenter de deux à huit le nombre d'artistes et écrivains autochtones inscrits au *Répertoire de ressources culture-éducation* et intéressés à présenter des ateliers dans les écoles du Québec.



Pour en connaître davantage sur les services et les programmes offerts par le ministère de la Culture et des Communications, ou pour joindre l'équipe de la Direction de la Côte-Nord, vous pouvez :

- écrire à
Direction de la Côte-Nord
Ministère de la Culture et des Communications
625, boulevard Laflèche, bureau 1.806
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
ou à drcn@mcc.gouv.qc.ca
- téléphoner au **418 295-4979**
- faire parvenir une télécopie au **418 295-4070**
- naviguer sur www.mcc.gouv.qc.ca

L'ÉQUIPE DE LA DIRECTION DE LA CÔTE-NORD

Des informations additionnelles sur les champs d'expertise des membres de l'équipe sont disponibles dans le site Web du Ministère, sous la rubrique « Votre région », au www.mcc.gouv.qc.ca

DIRECTION : LUC BOURASSA
SECRÉTARIAT : DANIELLE CARON
ADMINISTRATION : LUCE LAFLAMME
EXPERTISE ET SERVICE-CONSEIL :
GÉRARD POURCEL, CHANTAL LATOUR ET FRANÇOISE TRUDEL

Consultez la Déclaration de services aux citoyens et aux citoyennes sur www.mcc.gouv.qc.ca/declaration/index.htm

Culture
et Communications
Québec



MAISON JOHAN-BEETZ

DIRECTION DE LA CÔTE-NORD

RÉALISATIONS
RÉGIONALES
EN CULTURE ET
COMMUNICATIONS

2005/2006

Québec

